

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 21 mars 2018 à 18 heures 00



## Date de convocation :

14 mars 2018

## Date d'affichage :

14 mars 2018

## Objet

Prime de fin d'année  
Casino - Titulaires

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,  
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony,  
Absent : BRUNA Roger.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors du Conseil Municipal du 1er février 2018, d'instituer un régime indemnitaire sous forme de prime au bénéfice des agents de la collectivité en application de l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 91/875 du 6 septembre 1991 dans la limite de ceux dont bénéficient les différents services de l'Etat. Pour l'année 2017, une partie fixe de 220€ avait été attribuée aux agents et au prorata du temps de travail travaillé sur l'année et du nombre d'arrêt maladie...

L'attribution se fera également pour les titulaires en bons d'achat au Super U de Gourdan Polignan :

- FORNASIER Angel
- PENE Marielle
- SABOULARD Louissette
- VARINOIS Aline

Vote à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .  
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 22 mars 2018

Le Maire

